

REGLEMENT

La cycloportive LA VELOSTAR 91 se transforme et devient une randonnée cycliste ouverte à TOUTES et TOUS, vélos musculaires et VAE, et déclinée en 3 parcours au départ du gymnase François Ruiz à Breuillet 91. L'idée est de faire découvrir aux cyclos le patrimoine Essonnien avec la découverte du Château de Dourdan, celui de Chamarande, château de Mesnil-Voisin et la base de loisirs d'Etampes.

Elle est organisée le Mercredi 1^{er} mai 2024 par le Team Cycliste Morangis avec le concours de VELOSTAR ORGANISATION.

Comme toute randonnée, elle ne sera pas chronométrée et il n'y aura donc pas de classement. Le départ de Breuillet est prévu en libre choix le matin du 1^{er} mai de 8h à 9heures. La zone de départ et arrivée fermera à 15h.

Les parcours seront fléchés avec des flèches JAUNE (grand parcours), BLEU (parcours moyen) et VERTE (petit parcours).

Le petit parcours fera 30 km environ en mode VINTAGE pour ceux qui le souhaitent et aura un ravitaillement au château de Dourdan.

Le parcours moyen fera 70 km environ et aura 3 ravitaillements, Château de Dourdan, Base de loisirs d'Etampes et château de Mesnil-Voisin .

Le grand parcours fera environ 100 km et aura 3 ravitaillements également, Château de Dourdan, Base de Loisirs d'Etampes et château de Mesnil-Voisin.

Tous ces parcours sont ouverts à toutes et tous en mode VELO musculaire ou mode VAE.

Les parcours seront encadrés (un départ à 8h pour le 100 km, un départ à 8h30 pour le 70 km et un départ à 9h pour le 30 km) par cyclistes expérimentés qui feront office d'anges gardiens.

Les ravitaillements seront de haute qualité gustative avec des terrines, verrines, fromage, petits fours accompagnés d'eau, jus de fruits et vin fin.

Les ravitaillements seront réservés aux participants inscrits et identifiés par un bracelet.

L'organisateur s'engage à mettre en place le jour J toutes les mesures sanitaires imposées par les autorités et les participants s'engagent à les respecter.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font sur internet via l'application Sport n' Connect et resteront possible sur place le mercredi de 7h00 à 9h.

Les tarifs sont de 10 Euros pour tous

La permanence d'accueil à Breuillet se tiendra le mercredi 1^{er} mai 2024 de 7h à 15h au Gymnase François Ruiz, rue des prairies.

L'inscription donne accès à :

Le plan du parcours, un parcours fléché, un accompagnement par des chefs de file, l'accès aux ravitaillements, l'assurance RC souscrite par l'organisateur, la douche, un cadeau.

RAVITAILLEMENTS

Les ravitaillements seront composés de produits locaux, terrines, verrines, fromage, petits fours, eau, jus de fruits, vin, et friandises.

ENGAGEMENTS et RESPONSABILITES

Chaque cycliste licencié devra présenter sa licence 2024 à l'inscription.

Chaque cycliste non licencié devra confirmer lors de son inscription qu'il est apte médicalement à parcourir l'itinéraire qu'il aura choisi.

Chaque inscrit est responsable de ses dommages et possède une assurance responsabilité civile.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé, en cas de chute, de vol, de détérioration de matériels durant l'épreuve.

Le port du casque est obligatoire et le téléphone portable conseillé.

Dans tous les cas, chaque participant devra se conformer **au code de la route** ainsi qu'aux arrêtés préfectoraux et municipaux et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

ENVIRONNEMENT

Il est impératif de respecter l'environnement durant toute la durée de l'épreuve.

DROIT A L'IMAGE

Chaque participant autorise les organisateurs à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître.

ACCEPTATION du REGLEMENT

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription.

Enfin, les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement pour des raisons qui leur serait imposées par les autorités administratives compétentes.